

Cours: Analyse phénoménologique  
(proséminaire) 2020-2021

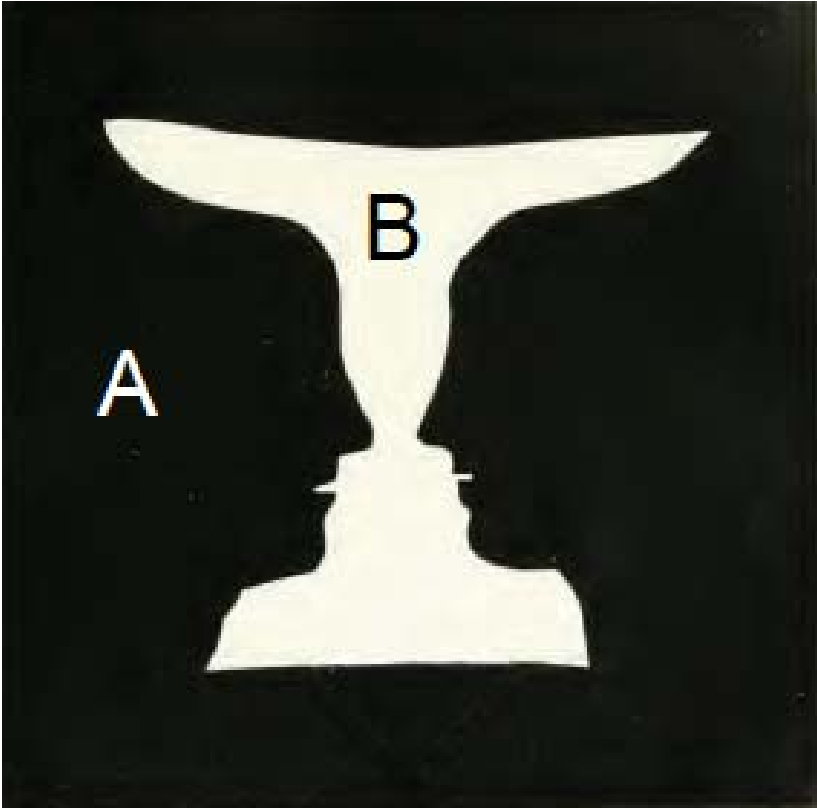
« L'intégration d'un constituant dans une totalité qui possède le caractère d'une Forme, entraîne l'absorption du constituant dans la structure de l'organisation de cette totalité. Être un constituant et, dans ce sens, une partie d'une Forme, signifie exister à une certaine place à l'intérieur de la structure de la totalité, et occuper un certain lieu dans l'organisation de la Forme, un lieu qui ne peut être défini qu'en référence avec la topographie de la contexture. En vertu de son absorption dans la structure et l'organisation d'une contexture, le constituant en question est doué d'une **signification fonctionnelle** par rapport à cette contexture. **Chaque constituant d'une Forme a une certaine fonction à l'intérieur de la structure** ; il est, par exemple, le membre droit d'une paire, ou le point terminal droit d'un intervalle. **Cette fonction, cette signification fonctionnelle, lui est assignée par la structure spécifique et la nature particulière de la Forme dont il s'agit.** » (*Théorie du champ de la conscience*, p. 101)

« **La signification fonctionnelle** du constituant d'une Forme est un caractère phénoménal qui **ne doit pas passer pour second, c'est-à-dire pour surajouté**. Ce n'est pas comme si les constituants étaient d'abord déterminés par certaines propriétés nucléaires (...) et comme s'ils assumaient ensuite une signification fonctionnelle à l'intérieur de la contexture à laquelle ils se trouvent intégrés. » (*Ibid.*)

**« L'organisation interne du perçu se révèle ainsi être une *unité par cohérence de Forme* : un système de significations fonctionnelles solidaires et interdépendantes qui, dans leur coexistence équilibrée même, constituent le noème perceptif en tant qu'un tout. Il n'y a pas de principe unificateur en addition aux matériaux unifiés. L'unité du noème perceptif consiste en ce que ses composantes ne sont ce qu'elles sont que les unes par rapport aux autres ou bien, dans un certain sens, par la "présence" des unes dans les autres. » (*Théorie du champ de la conscience*, p. 224)**

« Pour qu'un groupe de noèmes perceptifs soit vécu comme un groupe d'apparences diverses d'une chose identique, le groupe doit être organisé selon le principe de "bonne continuation". Il doit former un système dont le principe d'organisation est la cohérence de Forme. » (*Théorie du champ de la conscience*, p. 177.)

« La confirmation mutuelle effective des perceptions qui se succèdent au cours du processus perceptif, est la **condition transcendantale suffisante de l'existence des choses réelles.** » (*Théorie du champ de la conscience*, p. 231.)



« Chaque noème perceptif renvoie nécessairement à d'autres noèmes, c'est-à-dire à d'autres apparences de la même chose. Il en résulte que **chaque noème perceptif appartenant au système considéré doit être caractérisé comme la chose perçue elle-même apparaissant d'une manière unilatérale**, à savoir comme vue d'un certain point d'observation, comme se présentant sous tel aspect déterminé plutôt que sous un autre, dans telle orientation particulière, etc. Donc chaque noème perceptif individuel réalise à sa façon le système noématique tout entier. (...) Percevoir un édifice d'un certain côté, ce n'est pas la même chose que voir ce côté dans un dessin ou dans un décor de théâtre. Ce qui est donné à travers toute perception individuelle est l'édifice lui-même, bien que n'apparaissant que d'un certain côté. **Chaque perception individuelle est une prise de conscience, d'un point de vue particulier, de la chose perçue elle-même et dans son entier.** Pour l'exprimer en termes phénoménologiques : **l'expérience de chaque apparence est une appréhension du système noématique tout entier à partir de l'un de ses membres.** C'est en vertu de ses renvois à d'autres noèmes que l'apparence actuelle est ce qu'elle est, à savoir apparence de la chose perçue elle-même. » (*Théorie du champ de la conscience*, p. 178)

« C'est en vertu de ces renvois mutuels que les noèmes perceptifs s'enchaînent en **un groupe systématique cohérent qui est l'“équivalent en termes de conscience” de la chose réelle perçue. Chaque apparence particulière réalise en son lieu le système tout entier.** Donc à travers chacune des apparences qui lui appartiennent, le système entier est appréhendé. **Aussi est-il <exact> que *les noèmes multiples peuvent être les diverses apparences de la même chose.*** »  
(*Théorie du champ de la conscience*, p. 230.)



« La chose réelle perçue déploie ses différents côtés et aspects à travers une multiplicité de perceptions qui diffèrent les unes des autres par rapport aux noèmes mêmes qui leur correspondent. A travers ces diverses perceptions, la chose perçue se présente comme une et la même. Par conséquent, il est impossible d'identifier la chose avec un noème perceptif individuel. » (*Théorie du champ de la conscience*, p. 145.)

M. Merleau-Ponty, « Notes de lecture et commentaires sur *Théorie du champ de la conscience* d'Aron Gurwitsch », éd. St. Ménéasé, dans *Revue de métaphysique et de morale*, 1997, n°3, p. 321-342.

T. Toadvine, « Phenomenological method in Merleau-Ponty's critique of Gurwitsch », dans *Husserl Studies*, 17/3, oct. 2001, p. 195-205.

L. Embree, « Gurwitsch's critique of Merleau-Ponty », dans *The Journal of the British Society for Phenomenology*, 12 (1981), p. 151-163.

M.C. Dillon, *Merleau-Ponty's Ontology*, Bloomington, Indiana UP, 1988.

S. Heinämaa, « From Decisions to Passions : Merleau-Ponty's Interpretation of Husserl's Reduction », dans T. Toadvine et L. Embree (éds.), *Merleau-Ponty's Reading of Husserl*, 2002.

« Nous ne commençons pas par connaître les aspects perceptifs de la chose ; elle n'est pas médiatisée par nos sens, nos sensations, nos perspectives, nous allons droit à elle. (...) La chose est d'abord dans son évidence et toute tentative pour définir la chose (...) soit comme possibilité permanente de sensations, soit comme synthèse des apparences, **substitue à la chose même dans son être originaire une reconstitution imparfaite de la chose à l'aide de lambeaux subjectifs.** » (Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, p. 374-375)

« Quand je regarde devant moi les meubles de ma chambre, la table avec sa forme et sa grandeur n'est pas pour moi une loi ou une règle du déroulement des phénomènes, une relation invariable : c'est parce que je perçois la table avec sa grandeur et sa forme définie que je présume, pour tout changement de la distance ou de l'orientation, un changement corrélatif de la grandeur et de la forme, — et non pas l'inverse. » (Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, p. 348)